

Vos questions / nos réponses

fumer de l'herbe

Par [Profil supprimé](#) Postée le 26/04/2013 05:06

bonjour , j'ai 53 ans et je découvre que mon fils de 22 ans fume de l'herbe , je n'avais rien vu venir '
d'après lui il en fume depuis au moins 4 fois et certaines fois plusieurs fois par jour
je suis désespérée , nos relations tournent au conflit des que nous évoquons ce sujet ,mon mari veut le dénoncer a la police
des que j'aborde le sujet mon fils évite le sujet et sort de la pièce ou hausse le ton
merci de vos conseils
avant d'avoir découvert cela , je n'avais jamais été confrontée a la drogue , je n'en avais jamais vu

Mise en ligne le 30/04/2013

Bonjour,

Malgré son interdiction, la consommation de cannabis est très répandue au point d'être banalisée. Nous comprenons que vous soyez désespérée en apprenant la consommation de votre fils mais il n'existe pas de signes absolus pour identifier la consommation d'un proche.

Une consommation régulière de drogue est souvent la manifestation d'un mal-être ou d'une souffrance. Mais une consommation occasionnelle est souvent récréative et festive. Le fait que vous n'ayez « rien vu venir » semble indiquer que cette consommation ne semble pas avoir de conséquences sur son état physique et psychique, ni sur ses relations.

Il est important dans cette situation de privilégier le dialogue. Pour qu'il puisse se faire, il est préférable que les discussions se passent en dehors de la situation de conflit, à un moment plus détendu ou à l'occasion d'une sortie. Il est également préférable que la discussion porte sur votre fils « en général » : comment va-t-il, quelles sont ses envies, projets, et ne se réduise pas à sa consommation de cannabis.

Pour vous faire aider nous vous avons mis en fin de réponse l'adresse d'une structure située dans votre ville de résidence, où vous pourrez recevoir du soutien et des conseils par rapport à votre situation. Nous vous conseillons de les contacter et d'associer votre mari à cette démarche. Il s'agit d'une Consultation jeunes consommateurs où les intervenants (psychologues et éducateurs spécialisés) s'emploieront à vous aider à y voir plus clair.

Si vous souhaitez en parler ou obtenir des informations complémentaires, vous pouvez également prendre contact avec notre service en appelant le 0 800 23 13 13 (Ligne de Drogues Info Service, gratuite et anonyme depuis un poste fixe, tous les jours entre 8h00 et 2h00 du matin).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :
